

**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Emprunt obligataire

5 ans

Remboursement à 100%
de la valeur nominale
à l'échéanceCoupon annuel
de 5,125% (brut)Profil neutre à
agressif

Financière Agache, société holding possédant une participation majoritaire dans Christian Dior, émet de nouvelles obligations en euro, offrant un coupon annuel brut de 5,125% pendant 5 ans. Sur base du prix d'émission de 101,875%, le rendement actuariel brut est donc de 4,696%.

Profil d'entreprise de Financière Agache

Financière Agache, contrôlée par Groupe Arnault, est une société holding, dont les actions ne sont pas cotées et qui n'exerce pas d'activité industrielle en propre. Le groupe Financière Agache exerce l'essentiel de son activité dans le domaine du luxe par l'intermédiaire de sa participation majoritaire dans Christian Dior, maison mère de LVMH et de Christian Dior Couture.

Par sa structure de société holding, l'essentiel des revenus et des perspectives de Financière Agache dépend des résultats de LVMH et Christian Dior Couture.

- **LVMH** est le leader sur le marché mondial des articles de luxe, avec un chiffre d'affaires de 17,1 milliards EUR en 2008. L'activité de la société est constituée principalement par les groupes d'activités Vins et Spiritueux (18% du chiffre d'affaires publié en 2008), Mode et Maroquinerie (35%), Parfums et Cosmétiques (17%), Montres et Joaillerie (5%) et Distribution sélective (25%). Les ventes de LVMH sont réalisées essentiellement en Europe pour 38%, aux Etats-Unis pour 23% et en Asie pour 30%.
- **Christian Dior Couture** est mondialement renommée pour ses collections de haute-couture, de prêt-à-porter, de joaillerie et de maroquinerie. Christian Dior Couture a réalisé, en 2008, un chiffre d'affaires de 765 millions EUR. Historiquement, le chiffre d'affaires et le nombre de points de vente ont connu une croissance à un rythme soutenu.

Au premier semestre 2009, le groupe Financière Agache a enregistré des ventes consolidées de 8,1 milliards EUR contre 8,1 milliards EUR au premier semestre 2008, reflétant une stabilité de ses activités malgré la crise économique. Durant la même période, LVMH et Christian Dior Couture ont atteint respectivement un chiffre d'affaires publié de 7,8 milliards EUR et de 340 millions EUR.

Dans l'environnement actuel encore marqué par la crise dans de nombreuses régions du monde, le **Groupe Financière Agache** poursuivra une stratégie offensive centrée sur l'innovation et l'investissement ciblé dans les marchés porteurs.

Le Groupe compte sur la puissance de ses marques et le talent de ses équipes pour renforcer encore en 2009 son avance sur le marché mondial du luxe.

(Source: Groupe Financière Agache)

**Comment souscrire?**

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une **offre publique en Belgique**. Les restrictions de vente applicables aux obligations émises sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 10 décembre 2009 à 9 h au 12 janvier 2010 à 16 h.

Une clôture anticipée est toutefois possible, notamment en cas de sursouscription.

Votre banque est toujours à portée de la main. Vous pouvez souscrire à ces nouvelles obligations via **PC banking** ou **Phone banking** (au 02 433 40 32) ainsi qu'aux **guichets de toute agence BNP Paribas Fortis**. Pour tout renseignement complémentaire, appelez le **02 433 40 32** ou consultez notre site internet www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Emetteur: Financière Agache SA.
Il n'existe pas de rating de l'Emetteur ni des obligations.

Titres

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant total de l'émission: minimum 50 millions EUR.
- Code ISIN: XS0473615168.
- Titres non subordonnés, soumis au droit belge. Titres scripturalisés, représentés par un titre collectif. Pas de livraison physique possible.
- Cotation: ces obligations seront cotées sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg (voir "Risque" ci-dessous, et notamment le risque de liquidité).



Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, ces titres sont destinés à l'investisseur présentant un profil de risque **neutre à agressif**.

Ils peuvent néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil. Plus d'informations sur les profils de risque sur www.fortisbanking.be/epargneretplacer (cliquez ensuite sur "Etablir votre profil d'investisseur").

Il est recommandé aux investisseurs de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs connaissances et de leur expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un conseiller en placements de BNP Paribas Fortis.



Durée

Date d'émission et de paiement: 15 janvier 2010.

Prix d'émission: 101,875% de la valeur nominale (incluant une commission de 1,875% à charge de l'investisseur particulier).

Echéance: 15 janvier 2015, soit une durée de 5 ans.

Prix de remboursement: 100% de la valeur nominale à l'échéance, sauf en cas de défaut de l'Emetteur.

Remboursement anticipé possible, au pair plus intérêts courus, dans les cas prévus dans le prospectus.



Rendement

- L'investisseur recevra chaque année un coupon de 5,125 % (brut).
- Les intérêts sont payables annuellement à terme échu, le 15 janvier de chaque année et pour la première fois le 15 janvier 2011.
- Le rendement actuariel brut sur base du prix d'émission s'élève donc à 4,696%.



Risque

En cas de défaut de l'émetteur, le détenteur d'une obligation supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. Par ailleurs, le cours de l'obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt et la volatilité des marchés. Rien ne garantit en outre le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces titres. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces titres pourront y être négociés. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Celui-ci pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale.

Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de se référer au Prospectus (voir ci-après) et plus particulièrement à la section "Facteurs de risques" ainsi qu'à notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.fortisbanking.be/epargneretplacer (rubrique "Mifid" dans Infos complémentaires).



Frais

Service financier: gratuit chez BNP Paribas Fortis agissant comme agent payeur en Belgique. L'agent payeur principal est BGL BNP Paribas.

Frais de droits de garde des obligations sur compte-titres: à charge des souscripteurs.

Conservation en Compte-titres BNP Paribas Fortis: au tarif en vigueur (voir notre brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible en agence ou sur le site www.fortisbanking.be/epargneretplacer (rubrique "Frais et taxes" dans Infos complémentaires).



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique: les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB): pas de TOB sur le marché primaire; TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).



Documentation

Prospectus: le prospectus rédigé en français, daté du 8 décembre 2009 et approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg le 8 décembre 2009, ainsi qu'un résumé en néerlandais sont disponibles aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 ou sur le site www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque sa. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.